

GOLF – DEBUTANT

Thématique : Sport

Composante / Service dispensant l'UE : SUAPS

Au travers de cet enseignement, en prenant pour support une pratique physique et sportive, le SUAPS vous permet d'acquérir les compétences permettant de vous inscrire dans une pratique physique durable : enjeu sanitaire sociétal. Vous aborderez ainsi les thèmes transversaux de l'acculturation à une pratique physique et sportive : gestion de votre vie physique, autonomie et sécurité dans la pratique, bien être.

Objectifs pédagogiques et contenu	Ce niveau s'adresse au joueur débutant. <u>Objectifs</u> : - Pouvoir faire 9 trous en autonomie avec son matériel et s'inclure dans une partie sur un parcours compact ou aménagé. - Mise en jeu, approches simples et putting. - Connaître les règles de base du golf et pour pouvoir compter ses coups dans des situations simples, choisir le matériel adapté à la situation. - Connaître l'étiquette et jouer en sécurité pour soi et pour les autres, respecter le parcours.
Modalités d'enseignement	☒ Cours en présence ☐ cours en ligne
Volume horaire	Practice plus le Parcours : 24hTD au minimum + travail personnel avec évaluation portant sur les connaissances acquises en salle et sur le terrain.
Responsable	Stéphane VARENNES
Contact pour information	stephane.varennnes@uca.fr plus d'informations ici
Intervenants	Stéphane VARENNES, Professeurs EPS
Calendrier des enseignements	☒ Durée 1 semestre – 1 ^{er} semestre Début des activités : 1 ^{er} semestre du 28 septembre 2026 au 18 décembre 2026
Créneau horaire pour les cours en présence	Vendredi 13h-15h ou 15h-17h GOLF de RIOM
Lieu d'enseignement	GOLF de RIOM: 21 avenue Georges GERSHWIN – 63200 RIOM (commune située à 15kms de Clermont train ou covoiturage possible)
Capacité d'accueil	12 par groupe
Effectif minimum pour l'UE	Pas de minimum car effectif commun avec les activités de loisir du SUAPS
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences	<u>Assiduité</u> : Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : 2 par semestre <u>Évaluation initiale</u> : Evaluation continue Évaluation portant sur : - règlement de golf. - Parcours de putting et parcours 9 trous pitch and putt. <u>2nde chance</u> : Epreuve théorique écrite (durée : 1h30)
Complément d'information, contraintes spécifiques	<u>Impératif</u> : Prévoir une tenue adaptée à la pratique d'un sport et aux exigences du lieu de pratique, chaussures type tennis ou randonnée, Le matériel nécessaire à la pratique du golf (balles et clubs est fourni). Après avoir procédé à votre inscription pédagogique sur IPWeb, merci de suivre le lien qui vous sera transmis par mail afin de choisir votre créneau